



Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 23 OCTOBRE 2025

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 27

OBJET :

**Marché public relatif à
l'exploitation et à la
maintenance des
installations
techniques des
bâtiments communaux
- Autorisation au
Maire de signer
l'avenant n° 1 au
marché passé avec la
société SCHNEIDER
ET COMPAGNIE**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois octobre, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le dix-sept octobre deux mille vingt-cinq, s'est rassemblé salle municipale Bernard NUSBAUM, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :

M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Denis ADAM, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Didier LE COZ, Mme Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Vannina ETTORI, M. Alexandre DUMONT, Adjoints au Maire, M. Gilles CARBONNET, M. Nicolas DUPONT-AIGNAN (quitte la séance à 19 h 50, pour le point n° 19), M. Jean-Moïse VENEROSY, M. Jean-Paul REGEASSE, Mme Carole PELLISSON, M. Jean-François CARO, Mme Anne-Laure GUIBERT, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, M. Gilles CARBONNET, M. Cyril MERTENS, Mme Marie-Christine ROBILLARD, M. Rémy PETIT, Mme Fabienne MEURICE, M. Jérôme RITTLING, M. Romain SARRASIN, M. Béranger CERNON (présent à 19 h 25, à partir du point n° 8), Mme Camille BONADONA, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :

Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH

Mme Dominique RENONCIAT donne pouvoir à Mme Vannina ETTORI

M. Gérard BOUTHIER donne pouvoir à M. Fabrice GAUDUFFE
Mme Audrey WACQUIEZ donne pouvoir à Mme Gaëlle BOUGEROL

Mme Victoire REFALO donne pouvoir à M. Denis ADAM

Mme Vanessa MAZEAU donne pouvoir à Mme Marie-Christine ROBILLARD

M. Bernard TARKALI donne pouvoir à M. Didier LE COZ

Secrétaire de séance : M. Cyril MERTENS

Reçu en préfecture
le 28/10/2025

Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20251023-lmc110907H1-DE

Publication le 27/10/2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2025

DELIBERATION N° 2025/10/677

OBJET : **Marché public relatif à l'exploitation et à la maintenance des installations techniques des bâtiments communaux - Autorisation au Maire de signer l'avenant n° 1 au marché passé avec la société SCHNEIDER ET COMPAGNIE**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code des marchés publics,

CONSIDERANT que la Commune a lancé une procédure d'appel d'offres ouvert relative à l'exploitation et la maintenance des installations techniques dans les bâtiments communaux au terme de laquelle le marché public a été attribué à la société SCHNEIDER ET COMPAGNIE, sise 3 rue Pasteur – 91170 VIRY CHATILLON,

CONSIDERANT que le marché correspondant n° 26/2022 en date du 19 juillet 2022 a pris effet le 22 juillet 2022 pour une durée d'un an, renouvelable, chaque période de reconduction étant de 1 an, la durée maximale du marché, toutes périodes confondues, est de 5 ans,

CONSIDERANT que le marché est rémunéré pour la partie « accord-cadre à bons de commande » pour un montant maximum annuel de 33 300 € HT, sur la base du bordereau de prix unitaires, et pour la partie « marché ordinaire » sur la base d'un prix global et forfaitaire annuel de 75 809,10 € HT,

CONSIDERANT, qu'après les opérations de rénovation thermique des bâtiments communaux, de nouveaux équipements techniques ont été installés en remplacement d'anciens,

CONSIDERANT que le présent avenant n° 1 a pour objet l'intégration de la maintenance de ces nouveaux équipements,

CONSIDERANT que le prix global et forfaitaire annuel du marché passe de 75 809,10 € HT à 80 359,10 € HT, soit une plus-value de 4 550 € HT, représentant une augmentation de 6 % du montant initial du marché,

CONSIDERANT que la Commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 22 septembre 2025 a émis un avis favorable à cet avenant,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis des Commissions Travaux, Urbanisme, Environnement, Développement durable et Développement économique, ainsi que Finances et Affaires générales,

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant n° 1 avec la société SCHNEIDER ET COMPAGNIE, ainsi que les documents y afférents,

APPROUVE les termes de l'avenant n° 1 au marché de fournitures et services relatif à l'exploitation et à la maintenance des installations techniques dans les bâtiments communaux,

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de la Commune.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

Signé électroniquement par
Olivier CLODONG



Le 27 octobre 2025
Olivier CLODONG

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°1

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Yerres
60 rue Charles de Gaulle
91 335 YERRES Cédex

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SCHNEIDER ET COMPAGNIE
3 RUE PASTEUR - 91170 VIRY-CHATILLON
dep@schneider-cie.fr
SIRET : 954 200 804 00019

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Prestations de maintenance et exploitation des installations techniques
Marché 26/2022

■ **Date de la notification du marché public : 22/07/2022**

■ **Durée d'exécution du marché public : 60 mois**

■ **Montant initial du marché public :**

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 75 809.10 €**
- **Montant TTC : 90 970.92 €**

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le présent avenant a pour objet d'acter la prise en charge des installations situées au groupe scolaire des Godeaux, Groupe scolaire Saint Exupéry et Gymnase des Tournelles comprenant :

- GS des Godeaux : 2 CTA Systemair et 2 unités extérieures Mitsubishi
- GS St-Exupéry : 3 unités intérieures DRV Mitsubishi et 1 groupe extérieur
- Gymnase Tournelles : 3 aérochauffeurs Hoval et 1 PAC Carrier

Le montant du marché est augmenté.

L'avenant prend effet à compter de sa date de notification et est conclu pour la durée restant à courir du marché.

Dans le cadre des travaux de rénovation thermique réalisés sur des bâtiments communaux, de nouveaux équipements techniques ont été installés. Afin d'assurer leur bon fonctionnement, leur suivi et leur pérennité, ces équipements sont à intégrer au périmètre du présent contrat d'exploitation. La société s'engage à en assurer l'entretien, la maintenance préventive et corrective, dans les mêmes conditions que pour les autres installations déjà couvertes par le contrat, et conformément aux prescriptions techniques en vigueur et aux préconisations des fabricants.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cochez la case correspondante.)

☐

Non

☒

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **4 550.00 €**
- Montant TTC : **5 460.00 €**
- % d'écart introduit par l'avenant : **+ 6.00 %, décomposé comme suit :**

- **Groupe scolaire des Godeaux : + 2 400.00 € HT**
- **Groupe scolaire Saint Exupéry : + 1 000.00 € HT**
- **Gymnase des Tournelles : + 1 150.00 € HT**

Nouveau montant du marché public, or révisions :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **80 359.10 €**
- Montant TTC : **96 430.92 €**

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SCHNEIDER Manuelle ROG	Viry Chatill 18/09/2025	 Généraliste Plomberie Genie climatique 3, rue Pasteur - 91170 VIRY-CHATILLON 01 69 84 21 00 - RCS EVRY B 954 200 804

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.